

Réunion du 3 avril 2014

Les conseillers municipaux légalement convoqués se sont réunis ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de G.ARNOUITS, Conseiller Général, Maire de MALIGNY.

Présents : Gérard ARNOUITS. Olivier SAVARY. Denis LOROT. Luc NOLET. Bruno DI BLAS. Maurice BARBE. Xavier RATTE. Thierry CORBERON. Philippe SODOYER. Florence CHAMON. Danièle BROUIN. Damien GAUTHIER. Xavier DUCHET. François TURCIN.

Absente excusée : Lénia HOUEL (pouvoir X.DUCHET).

Secrétaire de séance : F.TURCIN.

Il est donné lecture du compte-rendu de la précédente séance qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

COMMISSIONS

Il est passé à la constitution des commissions et rappelé que le maire étant membre de droit de toutes les commissions, il ne sera nommé dans aucune.

Il est également rappelé qu'il sera tenu compte, dans la mesure du possible, des obligations professionnelles de chacun pour la programmation des réunions mais qu'en fonction des sujets traités ou des intervenants les réunions en journée ne pourront pas être évitées.

Il est demandé aux responsables de commissions de faire un rapport à l'issue des réunions auxquelles ils participent.

Finances et budget : M.BARBE. L.NOLET. O.SAVARY. P.SODOYER.

Commission d'appel d'offres : M.BARBE. O.SAVARY. D.GAUTHIER (délégués titulaires). B.DI BLAS. P.SODOYER. L.NOLET (délégués suppléants).

Personnel : M.BARBE. L.NOLET. O.SAVARY. P.SODOYER.

Comité Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) : T.CORBERON. L.HOUEL. F.TURCIN. M.BARBE. D.BROUIN.

Cette commission étant paritaire, il y a lieu de nommer 5 personnes non élus. Il est proposé que soient contactés : Chantal FANTIN. Mireille BONNET. Jeannine SOWINSKI. Régis SEGault. Marie-Claude POULLET.

Commissions pour lesquelles les adjoints ont des délégations

Voirie : M.BARBE, adjoint responsable. F.TURCIN. D.BROUIN. D.LOROT. L.NOLET.

Bâtiments et travaux : O.SAVARY, adjoint responsable. B.DI BLAS. X.DUCHET. X.RATTE. D.GAUTHIER.

Environnement : P.SODOYER, adjoint responsable. D.BROUIN. L.HOUEL. F.CHAMON. T.CORBERON. X.RATTE.

Communication et manifestations : L.NOLET, adjoint responsable. X.DUCHET. P.SODOYER. F.TURCIN.

Il est passé à la désignation des élus pour les commissions intercommunales. En effet, ces instances devant se réunir au plus tôt afin d'élire leurs présidents et vice-présidents.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CHABLISIEN (C.C.P.C.)

Notre commune a 3 sièges et la loi impose que ce soit le maire et les 2 premiers adjoints en qualité de délégués titulaires : G.ARNOUITS. M.BARBE. L.NOLET.

SIVU DU MOULIN DES FEES

Délégués titulaires : G.ARNOUITS. X.RATTE.

Délégués suppléants : O.SAVARY. P.SODOYER.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (S.I.V.O.S.)

Délégués titulaires : G.ARNOUITS. B.DI BLAS.

Délégués suppléants : F.CHAMON. X.DUCHET.

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA GARENNE

Délégués titulaires : G.ARNOUITS. M.BARBE.

Délégués suppléants : D.LOROT. D.GAUTHIER.

SYNDICAT DU COLLEGE DE CHABLIS

Délégués titulaires : G.ARNOUITS. B.DI BLAS.

Délégués suppléants : D.LOROT. D.GAUTHIER.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'YONNE (S.D.E.Y.)

Délégué titulaire : L.NOLET.

Délégué suppléant : X.DUCHET.

Ce syndicat regroupe 455 communes réparties en 8 secteurs appelés Commissions locales d'énergie (CLE). Chaque CLE devra se réunir afin de nommer des délégués qui siègeront au Comité départemental.

SYNDICAT DU BASSIN DU SEREIN

Délégué titulaire : T.CORBERON.

Délégué suppléant : P.SODOYER.

Ce syndicat a été créé le 1^{er} avril 2014, il est constitué de 115 communes, son siège social est à la mairie de Mont-Saint-Jean (Côte d'or).

GROUPE SCOLAIRE

Afin de déposer des demandes de subventions avant le 31 mars 2014, il a été demandé à D.GALLARD de chiffrer un projet d'extension du groupe scolaire et de présenter plusieurs esquisses.

Ce projet consiste au regroupement de toutes les classes : maternelles de Lignorelles et Maligny et la classe de CP.

Les économies faites avec les abonnements et les consommations d'électricité, de téléphone, etc ... la suppression du transport du midi et la prise en charge d'un seul poste d'ATSEM, devraient financer tout ou partie de l'annuité d'emprunts.

QUESTIONS DIVERSES

Voirie

Une voie a été créée de la rue des Coteaux Fleuris à la rue des Ecoles (contour du groupe scolaire). Il est demandé aux élus de réfléchir à la dénomination de cette rue.

Délégations du conseil municipal au maire

Il est demandé aux élus s'ils souhaitent déléguer certaines compétences au maire, à savoir :

Indemnités de sinistre : autoriser le maire à accepter les indemnités de sinistre.

Locations immeubles : autoriser le maire à signer les baux avec les locataires pour les différents logements pour une durée n'excédant pas 12 ans.

Concessions funéraires : de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

Droit de préemption : compte-tenu des délais courts qui encadrent la procédure (2 mois) autoriser le maire à signer les demandes qui n'intéresseraient pas un projet communal.

Rémunération : autoriser le maire à régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissier de justice et experts.

Les élus émettent, à l'unanimité, un avis favorable à ces délégations.

INFORMATION DIVERSE

Cérémonie commémorative – les élus sont conviés à la cérémonie du 8 mai. Le rendez-vous est fixé à 11h à la mairie.

Questions des élus

- D.BROUIN demande qui peut célébrer les mariages.

Le maire, en son absence un adjoint, une délégation pourrait être donnée, à titre exceptionnel, à un conseiller municipal pour qu'il officie pour un de ses enfants.

- T.CORBERON souhaite réhausser le stand de l'école.